

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Lundi 29 Octobre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, Info, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 1.2.1.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 4.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 8.1), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.1), Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : Mme Elsa MAILLOT

**Procurations de vote** :

**Mandants** : Y. DELARUE, C. LIME

**Mandataires** : J. KRIEGER, E. MAILLOT

## Fonds d'aide aux manifestations culturelles - 3<sup>ème</sup> session 2018

**Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président**

**Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022	Montant du budget 2018 : 80 000 €
Manifestations/Actions culturelles	Montant de l'opération : 4 500 €

### Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de deux subventions dans le cadre d'une 3<sup>e</sup> session d'instruction du Fonds d'aide aux manifestations culturelles au titre de l'année 2018.

Il est ainsi proposé d'accorder une aide de 1 500€ à la MJC Palente pour l'organisation de « La Superjournée » 2018 et une aide complémentaire de 3 000€ à l'association Heavy Gators pour la première édition de l'événement Swamp Fest.

### I. MJC Palente - « La Superjournée » 2018

Depuis 2010, la MJC Palente développe, dans le cadre de son action Fête du Livre jeunesse, un projet partenarial avec les communes et bibliothèques de l'Est bisontin (Chalezeule, Novillars, Marchaux, Thise), ainsi que la Médiathèque Départementale du Doubs. A ce titre, elle a proposé, jusqu'en 2017, un événement intitulé « Battle de lecture et balade contée » (soutenu en 2017 à hauteur de 500€ par le Grand Besançon dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations culturelles).

Suite à un diagnostic réalisé par les porteurs de projet, il a été mis en évidence le besoin de créer un événement permettant un partage festif et convivial entre habitants pour finaliser et valoriser les parcours d'expression des enfants se déroulant tout au long de l'année. Une nouvelle manifestation, « La Superjournée », au contenu densifié, dont la première édition s'est déroulée le 18 mai 2018 à Chalezeule, a alors remplacé la « Battle de lecture et balade contée ».

Un programme diversifié a ainsi été présenté en 2018 à partir de la thématique des « héros » : une exposition d'œuvres plastiques des enfants de l'école de Chalezeule, une battle de lecture inter-villages durant laquelle les enfants ont défendu leurs livres préférés, une déambulation théâtralisée et musicale, une flashmob, un spectacle et un bal. Plus de 1 500 personnes ont participé aux différentes propositions, en majorité, accessibles gratuitement.

Le budget total s'élève à 9 569€ (dont 4 172€ de contributions volontaires en nature). Le Conseil Départemental du Doubs concourt financièrement à hauteur de 500 € à la manifestation et la commune de Chalezeule apporte un financement de 425 € et d'importantes aides en nature.

Au regard des critères d'éligibilité du Fonds d'aide aux manifestations culturelles et des évolutions du projet, il est proposé un soutien à hauteur de 1 500€ pour cette manifestation, accessible et ouverte à un large public, qui contribue à l'animation du secteur Est et au lien entre la MJC Palente et les acteurs culturels du secteur Est (communes et bibliothèques).

### II. Association Heavy Gators - Swamp Fest 2018

Les 7 et 8 septembre 2018, l'association Heavy Gators a organisé, sur le site de l'aérodrome de Thise, la première édition du Swamp Fest, nouvel événement culturel dédié à la promotion de la culture rock'n roll.

Réunissant 2 111 spectateurs sur les deux jours (parmi lesquels 40 % d'habitants du Grand Besançon), ce festival, qui a vu se succéder sur scène 12 groupes locaux, nationaux et internationaux, a été porté par une structure dont le sérieux et le professionnalisme dans l'organisation et l'accueil du public ont été salués, notamment par la Mairie de Thise et la Préfecture. Mobilisant 80 bénévoles et 9 techniciens salariés, cette manifestation a fait l'objet de nombreuses collaborations avec le tissu local (location de matériel technique, service de restauration, exposants...). Par ailleurs, outre son intention de promouvoir la culture rock'n roll, l'association Heavy Gators s'est attachée à assurer la valorisation des hangars de l'aérodrome de Thise, classés Monuments historiques (communication, aménagement dédié, éclairage spécifique), ainsi qu'à développer diverses mesures dédiées à la réduction des risques en milieu festif (outils d'information, présence d'associations, camping gratuit, bracelets différenciés pour les mineurs...).

Toutefois, l'association, qui avait estimé le budget prévisionnel de l'événement à près de 65 000€, a réalisé un premier bilan financier faisant état de près de 91 000€ de charges, couvertes, en partie, par 73 000 euros de recettes, dont 56 000€ de billetterie et recettes de bar/restauration, 12 000€ de mécénat et 3 500€ de subventions publiques (2 000€ de la CAGB, 1 500€ du Conseil départemental).

Les charges supplémentaires s'expliquent, notamment, par des compléments en termes de sécurisation du site et un dimensionnement surévalué pour une première édition. Si les recettes propres ont été supérieures aux estimations, elles n'ont, cependant, pas permis de couvrir ces frais et le montant relatif des aides publiques, considérant le caractère nouveau de la manifestation.

Les organisateurs de ce festival qui sont pour la plupart des responsables associatifs et des chefs d'entreprises avisés et reconnus localement pour leur engagement et leur savoir-faire ont parfaitement analysé les raisons de ce déficit, raisons tout à fait compréhensibles dans le cadre de la première édition d'un événement organisé sur un site nouveau, qui doit, pour réussir, s'installer dans le temps et se faire connaître tant auprès du grand public local que des amateurs de la grande région. Cette expérience leur permettra de calibrer plus justement chaque poste de dépense et de redimensionner l'événement dans son ensemble. Ils pourront en tout cas s'appuyer sur de très bons retours de la part des artistes et du public, concernant la programmation musicale, l'organisation, la technique et les règles de sécurité tout à fait appropriées qu'ils ont su mettre en place.

D'autre part, compte tenu de leur ancrage local, les organisateurs pourront compter, dans les semaines à venir, sur l'engagement de leurs différents publics dans le cadre d'opérations (concerts de soutien, crowdfunding...) visant à combler le déficit de l'édition 2018 et à préparer dans les meilleures conditions financières l'édition 2019.

Au titre de la première session 2018 du Fonds d'aide aux manifestations culturelles, une subvention de 2 000€ (pour une demande de 5 000€) avait été accordée à l'association pour cet événement, au regard du dossier préparatoire communiqué au premier trimestre 2018.

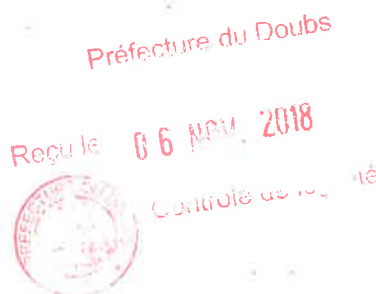
Considérant le bilan qualitatif du festival et son inscription dans le territoire, ainsi que l'hypothèse des organisateurs à pouvoir réajuster le budget prévisionnel d'une deuxième édition, il est proposé d'apporter un soutien complémentaire de 3 000€ à l'association afin d'aider la structure à envisager un renouvellement du projet en 2019.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention :**

- d'un montant de 1 500 € à la MJC Palente pour l'organisation de « La Superjournée »,
- d'une subvention de 3 000€ à l'association Heavy Gators pour l'organisation du Swamp Fest dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations culturelles 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président